Objet :

Monsieur le Directeur Académique,

Selon les informations du ministère et transmises par vos services, nous semblons nous diriger vers la mise en place du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) au cours de cette année scolaire malgré les demandes du SNUipp-FSU d’un moratoire avant d’avoir une vue d’ensemble du bilan et de l’utilité de cet outil (voir notre courrier au ministère en PJ). Or, certains IEN imposant la « bonne parole » du ministère ont déjà programmé des réunions de directeurs sur temps de classe pour mettre en place à « marche forcée » cet outil malgré nos recommandations. Il y est même stipulé que (sous entendu « si ce n’est pas sur un temps de décharge ») « les élèves pourront être répartis dans les classes » pendant ce temps de « formation ou d’information ? ». Un lundi après midi 17 octobre de classe est déjà programmé dans une circonscription. Si cette initiative est souhaitable pour une formation indispensable choisie par les collègues, elle doit se faire avec les moyens de remplacement nécessaires afin de ne pas en faire pâtir d’autres collègues dont les classes sont suffisamment chargées avec, parfois comme l’an dernier, la pénurie de remplaçants. Nous rappelons aussi que nous demandons, avant toute mise en place, un bilan de l’expérimentation menée l’an dernier dans certains départements. De plus, nous demandons aussi à ce que cette mise en place n’ait pas lieu au cours de l’année afin que le temps de l’analyse, de la réflexion sur l’utilité de cet outil ainsi que sa formation préalable soit pris. Enfin, après avoir pris en compte les deux premiers éléments, nous demandons à ce qu’aucune information ou formation ne soit diligentée sur le temps de classe sans moyens de remplacement à disposition et, de surcroît, lorsqu’elle est précipitée.

Nous comptons sur vous, Monsieur l’Inspecteur d’académie pour rappeler à vos IEN de ne pas confondre vitesse et précipitation, consigne que nous donnons parfois à nos élèves bien souvent selon les recommandations de nos IEN !!

Dans l’espoir d’être entendu et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur l’Inspecteur d’académie, en notre attachement à un Service Public d’Education de qualité.

Pour le Secrétariat du SNUipp-FSU 45

Bruno CHIROUSE